

Avis de Vente au plus offrant A.O. N°19/2017

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de quatre (04) Biens Immobiliers sis à El Manar 2 - Tunis, à cité Ennasr 2- Ariana, et à El Kantaoui– Sousse (en Lots séparés) :

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv
I	Ennakhil 1	72693 Sousse / 91380 Sousse	Villa en cours de construction bâtie sur le lot n° 06 du lotissement "Ennakhil" El Kantaoui Sousse	Dans un quartier résidentiel calme et prestigieux, zone touristique El Kantaoui mitoyen au Golfe El Kantaoui surplombant la plage	713 m ²	751 m ²
Lot	Terrain	Titre Foncier/Descriptif	Emplacement	Superf.	Caractéristiques	
II	Ennakhil 2	Lot n° 17 du lotissement "Ennakhil" faisant partie des titres fonciers 72693 Sousse et 16344 Sousse	Lotissement "Ennakhil", zone touristique El Kantaoui - Hammam Sousse, mitoyen au golfe El Kantaoui surplombant la plage	1114m ²	Habitat Individuel C.O.S 0,25 - C.U.F 0,4 Hauteur 8 Mètres (R+1)	
Lot	Apprt	Titre Foncier	Descriptif	Emplacement	Type	Sup. Couv.
III	Ennasr 27	53556 Ariana / 22570 Ariana	Duplex n° DL 25 avec une entrée indépendante et jardin aménagé	Résidence l'Acropole, Rue Medinat Selala, Ennasr 2 -Ariana surplombant le parc urbain Ennahli et à cent mètres de l'avenue commerciale Hédi Noura	Duplex S+4	154 m ²
			Une place de parking n°25 et un cellier n° 25DL			
IV	Bader 2	91458Tunis/ 91421 Tunis	Appartement n° B12 au rez-de chaussée	Bloc 1 cité Errayahine El manar 2-Tunis à côté du siège de la (SNIT) et à proximité du complexe culturel et du centre commercial El Menzah VI	S+4	125 m ²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens objet de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques**, et relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leurs vocations avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 05 juin au 10 juillet 2017. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac
1053 Tunis - Tunisie**

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 19 /2017

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C fixé à Vingt mille dinars (20 000 DT) pour chacun des lots I et II et sept mille dinars (7 000 DT) pour les lots **III et IV** .

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 11 juillet 2017 à 10H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **10H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

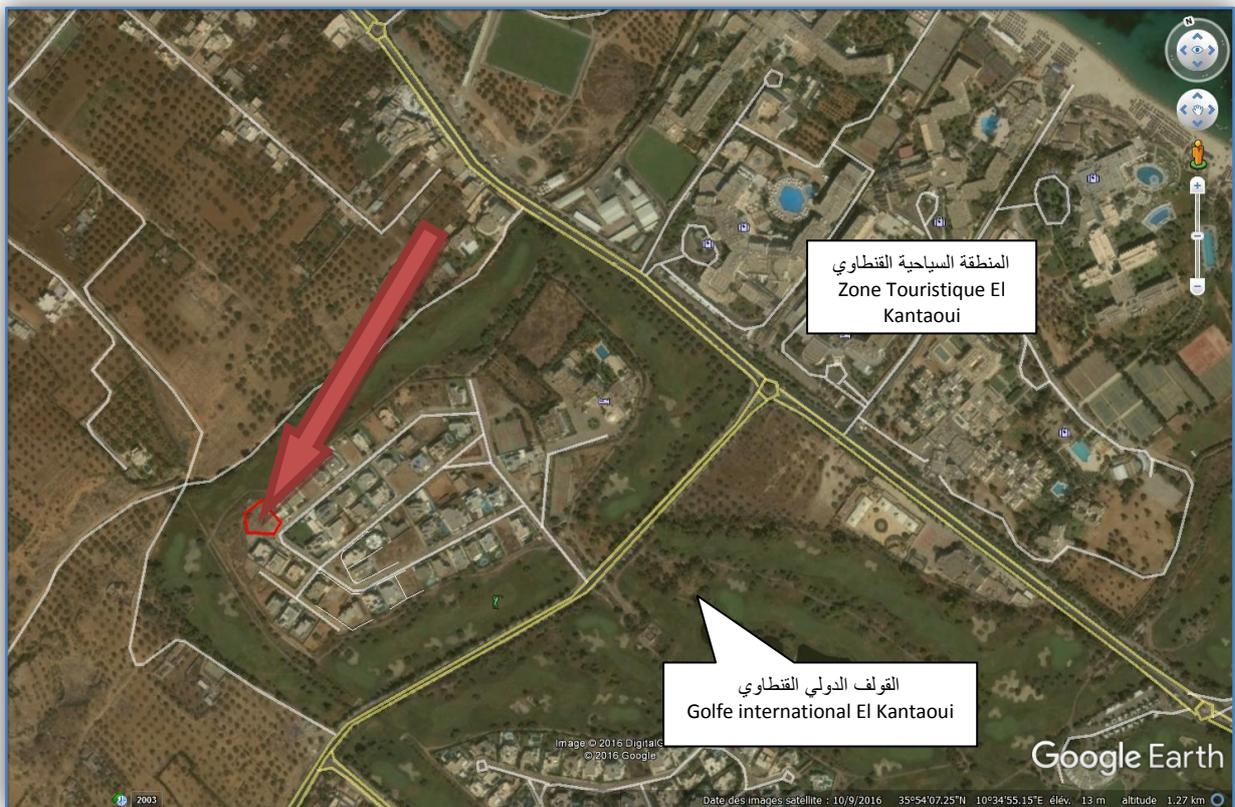
Pour plus d'information veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71960 100, +216 73 369 037, +216 98 910 000).GI

**Vue par satellite de la Villa « Ennakhil 1 » sise à El kantaoui- Sousse
35°54'2.82"N, 10°34'41.61"E**



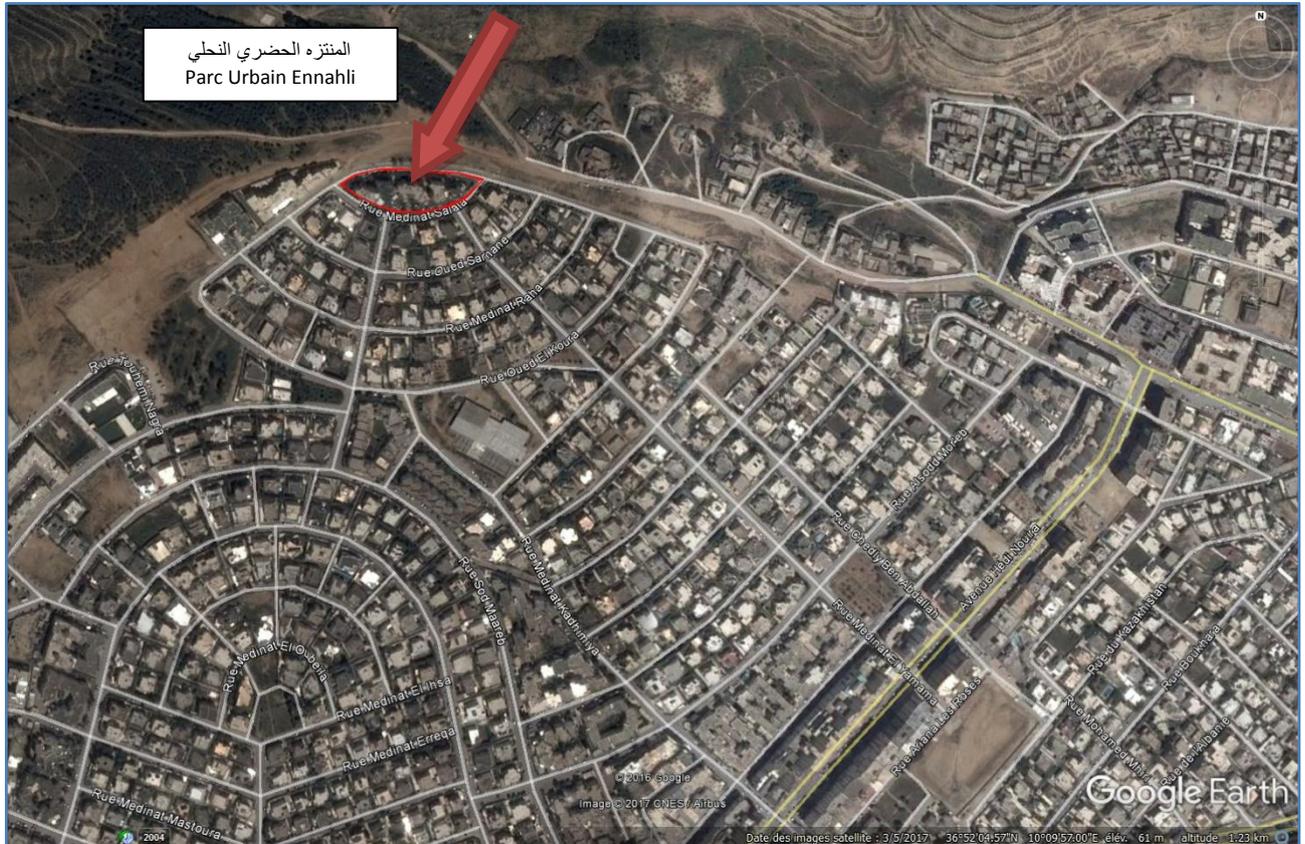
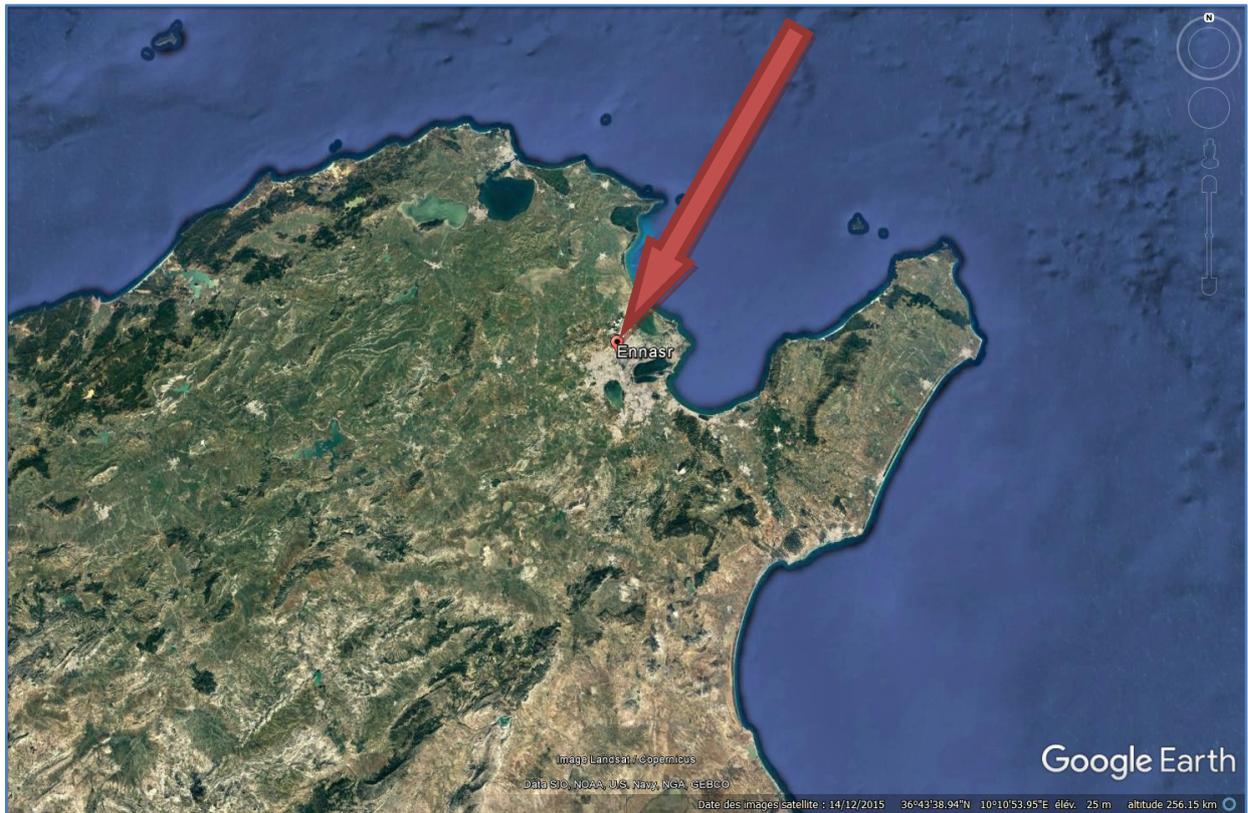
A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.

Vue par satellite du lot « Ennakhil 2 » sis à El Kantaoui-Hammam Sousse
35°54'07.02"N- 10°34'37.51"E



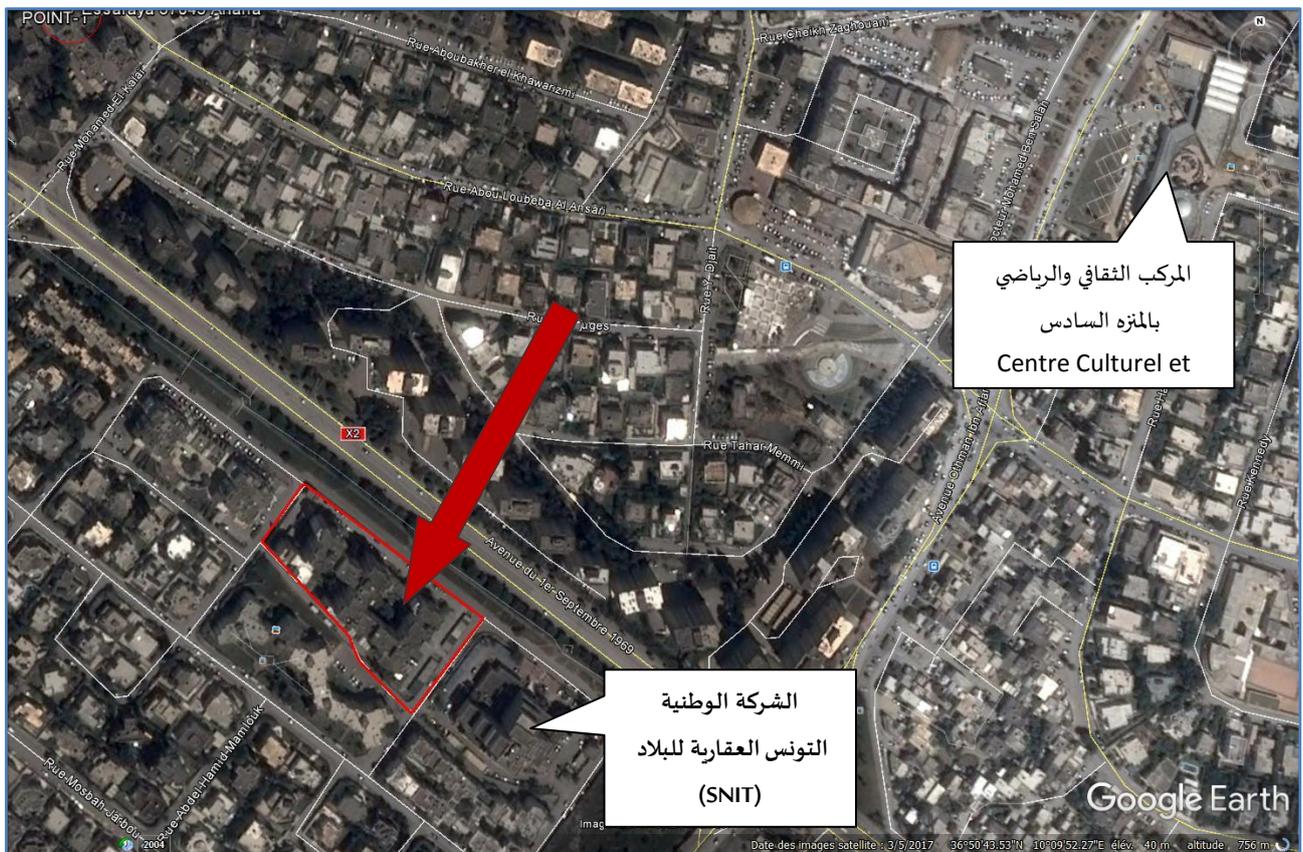
Vue par satellite de Duplex « Ennasr 27» sise Cité Ennasr - Ariana

36°52'12.85"N, 10° 9'46.62"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.

Vue par satellite de l'appartement « Badr 2 » sis à El Manar 2 - Tunis
36°50'39.80"N - 10° 9'45.78"E



A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.